RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04163
Numéro SIREN : 535 234 983
Nom ou dénomination : ABALONE TT BORDEAUX ACHARD

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt 26986

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux : dépôt N°26986 en date du 28/12/2018

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7, rue Achard – Hall D
33300 BORDEAUX
535 234 983 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 28 DEC. 2018

sous le N° 26986

COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	44 294.86	14 993.57	29 301.29	29 595.43	-294.14	-0.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	21 989.95		21 989.95	7 120.00	14 869.95	208.85
	Autres immobilisations financières	9 372.00		9 372.00	4 192.00	5 180.00	123.57
	Total II	75 656.81	14 993.57	60 663.24	40 907.43	19 755.81	48.29
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	776 489.77	12 796.63	763 693.14	580 996.47	182 696.67	31.45
	Autres créances	510 923.11		510 923.11	320 100.74	190 822.37	59.61
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	193.66		193.66	193.66		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	13 736.51		13 736.51	5 585.53	8 150.98	145.93
	Total III	1 301 343.05	12 796.63	1 288 546.42	906 876.40	381 670.02	42.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 376 999.86	27 790.20	1 349 209.66	947 783.83	401 425.83	42.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 31 361.95
(3) Dont à plus d'un an 13 382.00

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 112 500)	112 500.00	112 500.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 252.96	9 324.92	928.04	9.95
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	74 756.20	97 173.49	-22 417.29	-23.07
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	118 547.71	18 560.75	99 986.96	538.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	316 056.87	237 559.16	78 497.71	33.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	55 582.73	24 435.82	31 146.91	127.46
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 560.15	88 858.03	43 702.12	49.18
	Dettes fiscales et sociales	835 483.14	595 973.74	239 509.40	40.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 526.77	957.08	8 569.69	895.40
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 033 152.79	710 224.67	322 928.12	45.47
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 349 209.66	947 783.83	401 425.83	42.35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 033 152.79	710 224.67		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 639 538.89		3 639 538.89	2 373 450.88	1 266 088.01	53.34
Chiffre d'affaires NET	3 639 538.89		3 639 538.89	2 373 450.88	1 266 088.01	53.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 342.26	31 544.61	-6 202.35	-19.66
Autres produits			2 473.53	289.78	2 183.75	753.59
Total des Produits d'exploitation (I)			3 667 354.68	2 405 285.27	1 262 069.41	52.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			409 771.56	327 505.90	82 265.66	25.12
Impôts, taxes et versements assimilés			66 501.62	45 789.43	20 712.19	45.23
Salaires et traitements			2 529 450.09	1 655 048.29	874 401.80	52.83
Charges sociales			515 411.79	357 454.04	157 957.75	44.19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 867.02	5 373.77	493.25	9.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 933.07	193.40	6 739.67	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			12 303.43	2 144.10	10 159.33	473.83
Total des Charges d'exploitation (II)			3 546 238.58	2 393 508.93	1 152 729.65	48.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			121 116.10	11 776.34	109 339.76	928.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	276.60	372.80	-96.20	-25.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	276.60	372.80	-96.20	-25.80
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 604.45	1 790.85	813.60	45.43
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 604.45	1 790.85	813.60	45.43
2. Résultat financier (V-VI)	-2 327.85	-1 418.05	-909.80	-64.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	118 788.25	10 358.29	108 429.96	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 997.43	-11 997.43	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 059.68	-3 059.68	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		15 057.11	-15 057.11	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240.54	6 854.65	-6 614.11	-96.49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	240.54	6 854.65	-6 614.11	-96.49
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-240.54	8 202.46	-8 443.00	-102.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 667 631.28	2 420 715.18	1 246 916.10	51.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 549 083.57	2 402 154.43	1 146 929.14	47.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	118 547.71	18 560.75	99 986.96	538.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
7 RUE ACHARD

33300 BORDEAUX

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 349 209.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 639 538.89 Euros et dégageant un bénéfice de 118 547.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 149 441€. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son developpement en ouvrantr de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	27 078		3 164
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 023		2 650
TOTAL	39 101		5 813
Prêts, autres immobilisations financières	11 312		20 050
TOTAL	11 312		20 050
TOTAL GENERAL	50 413		25 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			30 242	30 242
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		620	14 053	14 053
TOTAL		620	44 295	44 295
Prêts, autres immobilisations financières			31 362	31 362
TOTAL			31 362	31 362
TOTAL GENERAL		620	75 657	75 657

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 455	4 198		7 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 051	1 669	379	7 340
TOTAL	9 506	5 867	379	14 994
TOTAL GENERAL	9 506	5 867	379	14 994

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 669				
TOTAL	5 867				
TOTAL GENERAL	5 867				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 864	6 933			12 797
TOTAL	5 864	6 933			12 797
TOTAL GENERAL	5 864	6 933			12 797
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 933			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 990	21 990	
Autres immobilisations financières	9 372	9 372	
Clients douteux ou litigieux	29 407	29 407	
Autres créances clients	747 083	747 083	
Personnel et comptes rattachés	138	138	
Impôts sur les bénéfices	81 873	68 491	13 382
Taxe sur la valeur ajoutée	28 539	28 539	
Groupe et associés	400 096	400 096	
Débiteurs divers	277	277	
Charges constatées d'avance	13 737	13 737	
TOTAL	1 332 511	1 319 129	13 382
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 870		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	55 583	55 583		
Fournisseurs et comptes rattachés	132 560	132 560		
Personnel et comptes rattachés	334 002	334 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220 302	220 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	213 656	213 656		
Autres impôts taxes et assimilés	67 523	67 523		
Autres dettes	9 527	9 527		
TOTAL	1 033 153	1 033 153		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 250			11 250

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	277
Total	277

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 256
Dettes fiscales et sociales	271 496
Autres dettes	9 527
Total	346 625

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 737
Total	13 737

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	79
Total (1)	79

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	189 877
Total	189 877

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	412
40 à 49 ans	11 à 20 ans	1 395
30 à 39 ans	21 à 30 ans	130
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 937

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7, rue Achard – Hall D
33300 BORDEAUX
535 234 983 RCS BORDEAUX

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 118 547,71 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		118 547,71 €
Autres réserves		74 756,20 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	997,04 €	
Aux autres réserves	152 256,87 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	40 050,00 €	
TOTAL	**193 303,91 €**	**193 303,91 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 3,56 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 mai 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	40 050,00 euros		
31.12.2015	0,00 euro		
31.12.2014	40 000,00 euros		

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S.

7 rue Achard - Hall D
33300 BORDEAUX

Ce rapport contient 15 pages

Référence : YB-12-17-27

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S.

Siège social : 7 rue Achard - Hall D
33300 BORDEAUX
Capital social : €.112 500

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Bordeaux Achard S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bordeaux Achard S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Bordeaux Achard S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 29 mai 2018

KPMG S.A.

Yohann Bassard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 RUE ACHARD 33300 BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 5 2 3 4 9 8 3 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 295	AU 14 994	29 301	29 595
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	21 990	BG	21 990	7 120
	Autres immobilisations financières*	BH	9 372	BI	9 372	4 192
	TOTAL (II)	BJ	75 657	BK 14 994	60 663	40 907
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	776 490	BY 12 797	763 693	580 996
	Autres créances (3)	BZ	510 923	CA	510 923	320 101
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	194	CG	194	194
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 737	CI	13 737	5 586
	TOTAL (III)	CJ	1 301 343	CK 12 797	1 288 546	906 876
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 377 000	IA 27 790	1 349 210	947 784

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 31 362 | (3) Part à plus d'un an : CR 13 382

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 112 500)	DA	112 500	112 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 253	9 325
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	74 756	97 173
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 548	18 561
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	316 057	237 559
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	55 583	24 436
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 560	88 858
	Dettes fiscales et sociales	DY	835 483	595 974
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 527	957
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 033 153	710 225
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 349 210	947 784

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 033 153	710 225
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	55 236	24 148

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 639 539	FH		FI	3 639 539	2 373 451
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 639 539	FK		FL	3 639 539	2 373 451
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 342	31 545
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 474	290
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 667 355	2 405 285
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	409 772	327 506
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	66 502	45 789
	Salaires et traitements*					FY	2 529 450	1 655 048
	Charges sociales (10)					FZ	515 412	357 454
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	5 867	5 374
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 933	193
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 303	2 144
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 546 239	2 393 509
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	121 116	11 776
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	277	373
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	277	373
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 604	1 791
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 604	1 791
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 328)	(1 418)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	118 788	10 358

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		11 997
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		3 060
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15 057
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	241	6 855
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	241	6 855
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(241)	8 202
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 667 631	2 420 715
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 549 084	2 402 154
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	118 548	18 561
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	25 342	31 545
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
VALEUR NETTE COMPTABLE ACTIFS CEDES	241	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
7 RUE ACHARD

33300 BORDEAUX

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 349 209.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 639 538.89 Euros et dégageant un bénéfice de 118 547.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 149 441€. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son developpement en ouvrantr de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	27 078		3 164
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 023		2 650
TOTAL	39 101		5 813
Prêts, autres immobilisations financières	11 312		20 050
TOTAL	11 312		20 050
TOTAL GENERAL	50 413		25 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			30 242	30 242
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		620	14 053	14 053
TOTAL		620	44 295	44 295
Prêts, autres immobilisations financières			31 362	31 362
TOTAL			31 362	31 362
TOTAL GENERAL		620	75 657	75 657

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 455	4 198		7 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 051	1 669	379	7 340
TOTAL	9 506	5 867	379	14 994
TOTAL GENERAL	9 506	5 867	379	14 994

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 669				
TOTAL	5 867				
TOTAL GENERAL	5 867				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 864	6 933			12 797
TOTAL	5 864	6 933			12 797
TOTAL GENERAL	5 864	6 933			12 797
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 933			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 990	21 990	
Autres immobilisations financières	9 372	9 372	
Clients douteux ou litigieux	29 407	29 407	
Autres créances clients	747 083	747 083	
Personnel et comptes rattachés	138	138	
Impôts sur les bénéfices	81 873	68 491	13 382
Taxe sur la valeur ajoutée	28 539	28 539	
Groupe et associés	400 096	400 096	
Débiteurs divers	277	277	
Charges constatées d'avance	13 737	13 737	
TOTAL	1 332 511	1 319 129	13 382
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 870		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	55 583	55 583		
Fournisseurs et comptes rattachés	132 560	132 560		
Personnel et comptes rattachés	334 002	334 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220 302	220 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	213 656	213 656		
Autres impôts taxes et assimilés	67 523	67 523		
Autres dettes	9 527	9 527		
TOTAL	1 033 153	1 033 153		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 250			11 250

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	277
Total	277

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 256
Dettes fiscales et sociales	271 496
Autres dettes	9 527
Total	346 625

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 737
Total	13 737

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	79
Total (1)	79

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	189 877
Total	189 877

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	412
40 à 49 ans	11 à 20 ans	1 395
30 à 39 ans	21 à 30 ans	130
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 937

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %